



Photo: M. B. / A. B. / A. B.

REPÈRES

- D'ici à 2010, **les itinéraires cyclables seront renforcés** : 500 kilomètres de pistes dans l'agglomération au lieu de 300 aujourd'hui.
- Dès 2005, **2 000 vélos seront mis à la disposition du public**, sous forme de prêts ou de locations, dans une centaine de points de l'agglomération.
- Une centaine de carrefours a récemment bénéficié de **traitements de confort et de sécurisation** : abaissements de trottoirs, bandes podotactiles...
- Autre solution pour rendre la vie plus douce : **le pédibus, sorte de ramassage scolaire pédestre**. Pas de bus mais des parents accompagnateurs à tour de rôle sur une ligne prédéfinie avec arrêts et horaires précis. Une méthode qui a fait ses preuves au sein de quelques écoles de l'agglomération lyonnaise et dans de nombreuses villes anglaises, suisses et néerlandaises.

— MODES DOUX

LA MARCHE À SUIVRE...

En cette période parfois un peu rude, les déplacements dits « doux » sont à la mode. De quoi s'agit-il ? De l'ensemble des moyens de transport non motorisés et non polluants : vélos, rollers, trottinettes...

Marcher, enfourcher son vélo ou lacer ses rollers plutôt que de prendre sa voiture en un geste devenu systématique, tel est l'enjeu du développement des modes doux, moyens de transport idéaux pour les courts trajets. Ce choix est possible puisque la moitié des déplacements quotidiens dans l'agglomération

est effectuée en voiture pour parcourir moins de trois kilomètres.

Le Grand Lyon a donc décidé de passer à une nouvelle ère. Premier objectif : améliorer les pistes cyclables. Une trentaine de nouvelles bandes pour deux roues verra le jour d'ici à 2005 sur toute l'agglomération, permettant de palier aux discontinuités existantes. Parallèlement trente cinq carrefours identifiés comme points noirs seront, d'ici 2006, réaménagés pour sécuriser les parcours. Les marquages au sol des pistes cyclables seront plus visibles et le contrôle des voitures en stationnement sauvage renforcé. <

